



Groupe-pays Brésil :

Réunion sur l'état et perspectives de la coopération décentralisée franco-brésilienne

Lundi 9 octobre 2017, 14h30-16h00

La réunion a été présidée par M. **Christophe Katsahian**, Délégué adjoint pour l'action extérieure des collectivités territoriales, DAECT/MEAE. Il a remercié la présence de M. **Cesario Alexandria**, Conseiller de coopération de l'Ambassade de Brésil en France, et de M. **Gilberto Perre**, Secrétaire exécutif de l'Association des maires brésiliens (FNP), ainsi que de la délégation de la ville de São Luis, présidée par M. Julio Pinheiro, Adjoint au Maire.

M. Katsahian a informé de la nomination début septembre de M. Michel Miraillet Ambassadeur de France au Brésil, et de M. Jean-Paul Guihaime, Consul à Rio de Janeiro. Ensuite Il a présenté le contexte et l'objet de la réunion.

Contexte et objectif de la réunion :

Après une phase d'ascension à partir des années 2000, et plus particulièrement de l'année du Brésil en France en 2005, la coopération décentralisée franco-brésilienne traverse actuellement une période difficile. Cela est dû aux élections dans les deux pays - régionales en France en décembre 2015, et municipales au Brésil en octobre 2016.

La nouvelle organisation territoriale française, et notamment la fusion des régions, a causé l'interruption de la dynamique de cette coopération, étant donné que les régions étaient les collectivités les plus engagées au Brésil. Ainsi, pendant l'année 2016 et jusqu'au deuxième semestre de 2017, le groupe-pays Brésil de Cités Unies France a resté en attente d'une nouvelle présidence, qui était assurée par l'ancienne Région Nord-Pas de Calais.

Cités Unies France, en étroite collaboration avec la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT), les deux ambassades, l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Association des maires brésiliens (FNP), souhaitent relancer la coopération décentralisée franco-brésilienne. Dans ce sens, un travail de recensement

et de mise à jour des partenariats a été réalisé. En outre, une table ronde sur cette thématique a été organisée à Brasilia, en avril 2017, lors des IV^{èmes} Rencontres des villes avec le développement durable.

Déroulé de la réunion :

M. Cesario Alexandria a partagé les propos présentés sur la situation actuelle de la coopération décentralisée entre la France et le Brésil. Il a informé que l'Agence brésilienne de coopération (ABC) au sein du Ministère de Relations extérieures (MRE) est à disposition des Etats et des municipalités en ce qui concerne leurs coopérations.

M. Alexandria a informé qu'un projet de décret présidentiel sur la coopération décentralisée et un manuel de procédures visant à établir les repères juridiques sur la coopération décentralisée, sont en cours d'élaboration. Le manuel fera référence à la gestion du cycle des projets : conception suivi, évaluation et devrait clarifier le rôle des Etats et des municipalités dans la coopération.

Concernant la coopération avec la France, une réunion a eu lieu en juin dernier à Brasilia avec l'ABC, l'ambassade de France, le CIRAD et l'AFD, afin de revitaliser cette coopération. Une deuxième rencontre avec l'ambassade, à l'initiative de l'ABC, a été effectuée pour approfondir la coordination ABC/Ambassade.

M. Alexandria a rappelé les trois domaines d'intervention établis en 2011, à savoir :

- a) la coopération Guyanne/Amapa sur tourisme, écologie et transport,
- b) l'appel à projets conjoint de coopération tripartite avec l'Afrique et Haïti,
- c) les projets de coopération décentralisée Gouvernance, environnement.

M. Gilberto Perre remercie l'ambassade de France qui a fait possible sa présence. Il a présenté brièvement l'Association des maires brésiliens (FNP) : fondée en 1989, le FNP est la seule entité municipale nationale dirigée exclusivement par des maires, dans l'exercice de leurs mandats. Elle se concentre sur les 400 communes de plus de 80 000 habitants. Cette coupe couvre 100% des villes capitales, 60% des habitants et 75% du produit intérieur brut (PIB) du pays.

Il a rappelé que le Brésil est un pays fédéral, les municipalités sont autonomes et celles-ci ont une autonomie financière. Il a également souligné l'intérêt des municipalités brésiliennes pour s'engager dans une coopération internationale et a donné l'exemple de l'appel de la Commission européenne pour un programme de Coopération urbaine internationale. L'appel a été relayé par WhatsApp par le FNP et 150 villes brésiliennes ont candidaté pour cet appel.

Sa présence à cette réunion est dans la continuité de la table ronde qui a été organisée à Brasilia en avril 2017 afin de relancer la coopération décentralisée entre la France et Brésil sur des nouvelles bases. Ainsi, en prenant en compte le renouvellement de la classe politique municipale au Brésil, il semble préférable de désormais viser en priorité la coopération entre villes. Un tableau (ci-joint) sur l'état et perspectives de la coopération décentralisée élaboré conjointement CUF/FNP/AFD/Ambassade a été distribué aux participants.

En appui au relance de la coopération décentralisée, l'organisation de visites techniques en France et au Brésil à l'intention des élus Français et brésiliennes et ciblées sur des nouvelles priorités, permettrait de susciter une volonté politique de s'engager dans une coopération davantage structurée.

Mme Delphine Falchier, Coordinatrice Brésil à la AFD, souligne que le Brésil est le premier pays d'intervention de l'AFD en Amérique latine depuis 10 ans, et le deuxième plus important pays de destination des financements de l'agence, après le Maroc. Plus de 1,8 milliard d'euros ont été investis par le groupe AFD (les opérations de sa filiale pour secteur privé Proparco) dans le financement de 38 projets dans le pays, 70% des engagements AFD contribuant à l'agenda « climat » (mobilité urbaine, ville durable, énergie et gestion durable des ressources naturelles, + agrobusiness et santé pour Proparco).

L'AFD finance des prêts aux municipalités dont le rôle et la mise en relation avec différents acteurs est nécessaire. L'AFD accorde beaucoup d'intérêt à l'accompagnement technique des collectivités territoriales françaises. Le tableau sur les perspectives de la coopération distribué aux participants prend en compte les villes prioritaires de l'AFD.

M. Julio Pinheiro Adjoint au maire de São Luis, et **M. Jacques Huchet**, Conseiller municipal de Saint-Malo, ont informé que la délégation de São Luis se rendra à Saint - Malo pour initier des liens de coopération. Une lettre d'entente de coopération sera signée entre les deux communes afin de mettre en place des actions dans le domaine touristique, culturel, éducatif et maritime.

Un tour de table a été fait sur les actions en cours ou en perspective des collectives participant à la réunion : Nanterre, Conseil région d'Île-de -France, Conseil régional Occitanie –Pyrénées –Méditerranée, Conseil régional Auvergne Rhône- Alpes, Toulouse, communauté d'agglomération de la Rochelle, Conseil départemental Seine- Saint-Denis.